

Association Bluegang Records
6 rue Marcel Grillard
50340 Siouville-Hague

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 31/10/2019

Le 31/10/2019 à 15 heures, les fondateurs de l'association Bluegang Records se sont réunis en assemblée générale constitutive à Siouville-Hague.

Sont Présents :

OUDOIRE Yoann	6 rue Marcel-Grillard	50340 Siouville-Hague
BUSQUET Coline	1 rue du Rocher	50700 Valognes
ELLUARD Léo	25 rue de la Rocambole	50460 Cherbourg-en-Cotentin
ASSELIN Merlin	17 rue César Lenoir	50340 Siouville-Hague

L'assemblée générale désigne Yoann OUDOIRE en qualité de président de séance et Coline BUSQUET en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ⁽¹⁾;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ⁽¹⁾;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Après quoi, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- OUDOIRE Yoann, français,	6 rue Marcel-Grillard 50340 Siouville-Hague	Président
- BUSQUET Coline, française,	1 rue du Rocher 50700 Valognes	Co-présidente
- ELLUARD Leo, français,	25 rue de la Rocambole 50460 Cherbourg-en-Cotentin	Trésorier
- ASSELIN Merlin, français,	17 rue César Lenoir 50340 Siouville-Hague	Vice-président

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en Octobre 2021.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

OUDOIRE
Yoann

Lu et approuvé


BUSQUET
Coline

Lu et approuvé,



ELLUARD
Léo

Lu et approuvé



ASSELIN
Merlin

" lu et approuvé " 